

Justice

# Prisons : l'état des lieux

L'INITIATIVE avait imité l'administration pénitentiaire. Elle avait laissé sceptiques certains syndicats de surveillants. Elle aurait pu faire « pschitt ». Il n'en est rien. Les Etats généraux de la condition pénitentiaire, cette vaste consultation lancée, en mai dernier, auprès de l'ensemble des acteurs du monde carcéral (détenus compris), est un succès phénoménal. Sur les 60 000 questionnaires distribués aux détenus, plus de 15 000 ont été remplis et renvoyés. A l'Institut BVA, chargé de dépouiller les réponses, on n'a jamais vu ça. « En général, le taux de réponse à un sondage ne dépasse pas 6 % », indique un des responsables.

« Une grande soif de voir respecter le droit »

Du côté des associations participantes, c'est la liesse. « On n'aurait jamais espéré un tel retour », se réjouit Gabriel Mouesca, président de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui rappelle que « l'expression individuelle est toujours interdite en prison ». Droit au travail, accès à la santé, à la formation, respect de l'intimité : « ce qui ressort des réponses des détenus, c'est une grande soif de voir respecter le droit en prison », dévoile Gabriel Mouesca. Très activement soutenue par le médiateur de la République Jean-Paul Delevoye, l'initiative a d'ores et déjà fait l'effet d'un séisme. Hier, Pascal Clément s'est résolu à annoncer deux mesures d'importance. La présence de délégués du médiateur sera étendue



RENNES (ILLE-ET-VILAINE), JANVIER. Remis aux acteurs du milieu carcéral, détenus compris, le questionnaire des Etats généraux de la condition pénitentiaire devrait permettre d'améliorer la vie dans les prisons. (LP/A. AUDUREAU.)

à 35 établissements pénitentiaires (au lieu de dix aujourd'hui). Et, surtout, Jean-Paul Delevoye sera nommé, début 2007, « contrôleur général des prisons ». Comme c'est déjà le cas dans nombre de pays d'Europe, il sera chargé de veiller au respect des règles du droit dans l'ensemble des établissements pénitentiaires de France. Beaucoup de travail en perspective.

ELISABETH FLEURY

A LIRE, À VOIR...

■ « En prison. Récits de vies ». Jeannette Favre. Ed. L'Harmattan. 189 pages, 16,50 €. Assistante sociale en milieu carcéral durant quatorze ans, l'auteur évoque des rencontres poignantes avec des détenue(s).

■ « Fresnes, histoires de fous ». Catherine Herszberg. Ed. 185 pages, 16 €. Une plongée au sein du service psychiatrique de Fresnes, où échouent « ces fous qui, au fond de leur cellule, s'enfoncent chaque jour davantage dans la maladie mentale ».

■ « Prisons hors la loi », sur Canal+. Du 1<sup>er</sup> au 14 novembre, à l'occasion de la Semaine nationale des prisons, Canal+ diffusera chaque jour en clair, vers 12 h 30, un court-métrage sur l'univers carcéral. La journée du mardi 14 sera entièrement dédiée à ce thème.

## « L'administration ne fait pas grand cas des familles »

MARTINE J., 59 ans, mère de détenu

« **M**ON FILS a été incarcéré pendant plus de cinq ans, dont quatre en maison d'arrêt, explique Martine, mère d'un détenu. Tellement de choses se sont passées pendant tout ce temps ! D'abord, il y a la bagarre pour avoir des informations : on tombe des nues, on ne sait pas à qui s'adresser ni comment il faut s'y prendre, on téléphone tout de suite, on est pressé, on veut savoir comment va notre enfant. Au bout du fil, rien. Tout le monde vous dit qu'il faut attendre. Ce sont des semaines très angoissantes. Quand, enfin, vous obtenez un permis de visite, il faut prendre un rendez-vous pour un parloir. Par téléphone, sur des lignes tout le temps occupées, à des heures très strictes. Ou bien au moyen de bornes électroniques qui se trouvent à côté de la prison. Or toutes ne fonctionnent pas. Elles ne sont pas ouvertes tout le temps. Il faut parfois revenir. On perd un temps fou. »

« Ces six années ont été un énorme combat contre la bureaucratie. J'ai vécu avec la peur au ventre »

Martine ajoute : « Les amis veulent bien vous aider au début, mais, assez vite, ils se découragent. Il m'est arrivé de passer une heure et demie au téléphone, simplement pour essayer d'obtenir une réservation ! Et puis il y a le manque d'argent. Le détenu ne travaille

plus, il n'a plus de revenus, c'est à vous de l'aider financièrement. Il faut aussi payer les avocats, les transports, tout cela coûte cher. Je vis seule. En maison d'arrêt, j'avais trois parloirs d'une demi-heure par semaine. Pour pouvoir les honorer, il fallait que je prenne une demi-journée sur mes heures de travail, ce qui était autant de perdu en salaire. Pourtant, je n'en ai jamais manqué un seul. Je parlais même très en avance pour être sûre de ne pas le louper. A un moment, quand j'ai appris que mon fils subissait une fouille intégrale avant et après chacun d'entre eux, j'ai failli tout arrêter : c'était tellement humiliant. Il m'a demandé de tenir bon. Il avait besoin de me voir. On a surmonté ça. J'emmenais ses deux enfants lui rendre visite en prison. Ses sœurs, elles aussi, l'ont beaucoup vu. Il le dit lui-même aujourd'hui : ce sont les parloirs qui lui ont permis de ne pas sombrer. On lui montrait qu'on était là, qu'on continuait à l'aimer malgré ce qu'il avait fait. Malgré la peur et les humiliations aussi. »

« Ces six années ont été un énorme combat contre la bureaucratie, explique Martine, mais aussi contre moi-même. J'ai vécu avec la peur au ventre. Je n'étais tranquille que pendant la demi-heure où je voyais mon fils. Toute ma vie se rythmait autour du parloir. Le temps s'était arrêté. L'administration pénitentiaire prétend faire grand cas des familles : c'est faux, rien n'est fait pour maintenir le lien familial des détenus. Il est pourtant essentiel. Sans leurs familles, bien davantage de détenus se seraient déjà effondrés. »

PROPOS RECUEILLIS PAR E.F.

## Un terrible diagnostic

Quatre témoins, travaillant en milieu carcéral, nous ont livré leur sentiment sur l'état des lieux des prisons aujourd'hui.

« On manque de lits en psychiatrie »

■ **Philippe Carrière, 54 ans, psychiatre en milieu pénitentiaire.** « Aujourd'hui, 15 % des détenus sont des psychotiques lourds, notamment des schizophrènes. Le nombre des pathologies mentales en détention ne cesse d'augmenter. Or, la prison est un lieu totalement inadapté pour leur prise en charge et l'enfermement ne fait qu'aggraver leur mal. On ne peut pas guérir en prison quand on est psychotique. La solitude et les murs gris ne font que développer leur imaginaire, leur isolement intérieur. Face à cela, on essaie de faire au mieux, avec des traitements plus sédatifs que ce que l'on pourrait espérer. Il y a un manque criant de lits en psychiatrie classique. La prison ne peut, en aucun cas, pallier ce manque. »

« La solitude des détenus »

■ **Bernard P., 57 ans, visiteur de prison à la Santé (Paris).** « Ce qui me frappe le plus, c'est la solitude des détenus. J'en ai un qui est en prison depuis deux mois. Il sait qu'il a commis un délit mais, avant de me rencontrer, il ignorait le sens du mot *extorsion* qui figurait sur sa fiche. Il y a aussi beaucoup d'étrangers, qui parlent à peine le français. On essaie de les écouter, de soulager leurs angoisses, de rehumaniser la prison à travers ces tête-à-tête. C'est assez dur. On se sent très démuni. La prison, pour ces gens à qui personne d'autre que nous ne vient rendre visite, n'est qu'un amplificateur de détresse. »

« Des problèmes d'hygiène pesants »

■ **Luc Rody, 48 ans, surveillant à la maison d'arrêt d'Amiens (syndicat UGSP-CGT).** « Les problèmes d'hygiène sont particulièrement pesants. Dans les cellules, la plupart des toilettes n'ont plus de porte : les détenus bricolent un rideau avec une couverture que nous sommes tenus, en principe, de retirer. Aux douches, qui fonctionnent continuellement et sont extrêmement sales, les détenus attrapent des mycoses aux pieds. Certains d'entre eux ont la gale : comme il nous est impossible de les isoler correctement, cela se répand. Dans les cours de promenade, où les détenus ont tendance à jeter leurs restes de repas, les rats pullulent malgré les pièges. La nourriture, en revanche, s'est améliorée : depuis quatre ans, les repas ne sont plus servis à la louche dans des grosses bassines, mais individuellement dans des plats chauds. »

« Difficile de lutter contre la récidive »

■ **Sophie Desbruyères, 32 ans, conseillère d'insertion et de probation en milieu ouvert à Meaux (syndicat Snepap-FSU).** « Je suis censée m'occuper des dossiers, individuels, de personnes condamnées mais laissées en liberté conditionnelle. En réalité, je suis confrontée à des masses, je dois gérer des flux. C'est extrêmement difficile, dans ces conditions, de lutter contre la récidive. La prison est plus visible que les mesures, pourtant parfois très contraignantes, prises en milieu ouvert. Du coup, elle est plus rassurante. Les gens arrivent même à croire que c'est un lieu utile. On les leurre ! En prison, il y a des listes d'attente pour tout. Travail, psychologue, formation : tout rendez-vous doit être prévu des semaines à l'avance. Les courtes peines n'ont donc aucun sens. Elles sont un aveu d'impuissance. »

ELISABETH FLEURY